

**Date :** Jeudi 8 octobre 2026

**Endroit:** Salon du personnel

**Heure:** 18h00

**Présence :** PARENTS : Sonia Kalia (poste de 2 ans), Assia Azmi (poste de 2 ans et représentante au comité de parents), Sarah Khachab-Tabobo (poste de 2 ans), Chela Charles (1 an), Kanwal (1 an), Christian Esselakoy, substitut CÉ (1 an), Anshu Aggarwal, substitut CÉ (1 an), EMPLOYÉ Arbour Annie-Claude, Louis Sandra, Martine Autexier, Pascale Deslières, Carline Fontus, Ghislaine Paiement

**Voici le nom des substituts :** Christian Esselakoy, substitut CÉ (1 an), Anshu Aggarwal, substitut CÉ (1 an)

**Absence :** Aucune

### **Compte-rendu du Conseil d'établissement**

1. **Ouverture de l'assemblée (Présentation des membres et vérification du quorum)** 18h15 Quel beau tour de table rempli d'amour pour les enfants et d'engagement à leur égard !!!
2. **Choix d'un(e) secrétaire :** Ghislaine Paiement se propose comme secrétaire. Adopté unanimement. Annie-Claude se propose comme substitut.
3. **Mot de la direction :** Bienvenue ! Merci d'être là ! Merci d'avoir accepté d'être là ! Nous sommes là pour représenter tous les enfants et travailler ensemble pour leur réussite.
4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour :** Martine Autexier propose l'ordre du jour. Sandra Louis appuie. C'est adopté à l'unanimité.
5. **Élection de la présidence et de la vice- présidence par les membres du CÉ :** Présentation du rôle de la présidence.  
**Sarah Khachab-Tabobo** se propose comme présidente. Éluée par acclamation !!  
**Assia Azmi** se propose comme vice-présidente. Éluée par acclamation !!
6. **Mot de la présidence**
7. **Calendrier des rencontres du CÉ :** 8 octobre, 7 Décembre, 8 Février, 12 avril, 17 mai, 3 juin
8. **Formation obligatoire pour les membres du CÉ :** Il est obligatoire de suivre la formation sur le rôle et le fonctionnement du CÉ, pour tous les nouveaux membres. Le lien vous sera envoyé.  
Pour assurer un bon fonctionnement, il est important d'aviser en cas d'absence. A ce moment, la présidente peut informer les substituts.
9. **Points d'information de la direction**
  - 9.1 **Projet éducatif de l'école et sa mise en œuvre :** On travaille sur le français, sur la lecture plus précisément. Le projet éducatif guide le personnel enseignant à élaborer et mettre en place des stratégies pour améliorer la lecture chez nos enfants, et permettre aux enfants d'atteindre les cibles visées.  
**Moyen 1 :** Lecture  
**Moyen 2 :** Vocabulaire  
La langue maternelle est toujours importante mais le français doit être valorisé pour faciliter les apprentissages.
  - 9.2 **Suivi du Budget de l'école 2025-2026 (surplus ou déficit) :**  
Chaque début d'année, la direction reçoit un document avisant si l'école commence en déficit ou avec un surplus. La saine gestion financière nous permet de vous annoncer que nous ne sommes pas en déficit. BON travail !

- 9.3 **Budget du conseil d'établissement 2026-2027**  
400\$ pour la formation  
400\$ pour le fonctionnement : Ce montant pourrait, entre autres, nous permettre d'être nourri pendant les CÉ et/ou d'assurer que les rencontres soient agréables pour tous. Idée : Découvrir des restaurants du quartier.
- 9.4 **Horaire du préscolaire 2026-2027** : Sept minutes par jour a dû être retirées pour respecter le temps d'enseignement obligatoire. Le temps ne touche pas l'horaire des parents comme telle, compte-tenu que les minutes sont récupérées le matin, au niveau du déplacement, en ajoutant de la surveillance le matin.
10. **Points d'approbation**
- 10.1 **Régie interne** : Mise en dépôt pour permettre aux parents de le lire pour la prochaine rencontre.
- 10.2 **Sorties dans le quartier** : Madame Deslières nous rappelle que tous les parents signent un document permettant aux enseignants de sortir dans le quartier sans aviser les parents du CÉ à chaque sortie.  
BRAVO à madame Sandra pour ses initiatives et sa visite du quartier avec les groupes de l'accueil.
- 10.3 **Sorties scolaires – Sorties des finissants – Campagne de financement**  
Les sorties hors quartier dans les classes, sont toujours présentées et adoptées aux C.É.  
Les sorties sont obligatoires et font partie du programme éducatif. L'école se doit d'informer les parents...mais n'a plus à demander leur autorisation.  
La Campagne de financement pour les finissants est mis en dépôt.
- 10.4 **Utilisation des locaux** : On continue notre échange avec Everton Volleyball qui utilise nos locaux en échange d'une activité de volleyball offerte gratuitement au 3<sup>ième</sup> cycle. Nos activités offertes par LOISIRS du Parc demeurent et offrent des activités sportives à prix réduits pour les élèves.

Annie-Claude propose les points d'approbation en bloc. Martine Autexier appuie. Adopté unanimement.

**Points d'adoption :**

- 10.5 **Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2026 -2027 (adoption) :**  
Ce plan de lutte est pris au sérieux et travailler par un comité. Un sondage a été fait et on peut conclure que nous avons un beau milieu de vie. Peu d'intimidation.  
Une version synthèse est affichée sur le babillard pour les parents.

**Info en vrac :**

Faible taux de violence physique et verbale

Nous souhaitons uniformiser les stratégies d'intervention de TOUT le personnel de l'école

Beaucoup de stratégies de prévention sont en place et le sondage confirme l'impact positif ( 4 T.E.S.)

Fort sentiment d'appartenance !!!!!!!!!!!!!!!

Le projet «médiateur» est apprécié et revient cette année. Les enfants de 4<sup>ième</sup> qui joindront la brigade seront formés prochainement. Les plus jeunes font appel aux médiateurs pour régler leur chicane et conflit.

**Madame Assia Azmi le propose et madame Chela Charles l'appuie.**

**Le plan de lutte est adopté unanimement.**

#### **10.6 Règlements au service de garde 2026-2027 (adoption) :**

Une modification est apportée au règlement du Service de garde précisant que la contribution financière demandée pour 2 blocs et plus est maintenant de 10\$.

Des jeux extérieurs sont ajoutés dans le bloc du matin. Le bloc du midi du préscolaire a été allongé et ceux-ci vont dehors dans la cour.

Dans le bloc du soir 15h22 est le nouvel horaire de fin de journée pour le préscolaire.

**Madame Assia Azmi propose les modifications aux règlements tels que libellé dans le document présenté.  
C' est adopté unanimement.**

#### **Points de consultation :**

#### **10.7 Acte d'établissement et PTRDI : remis en dépôt**

#### **11. Varia**